

Sous-section 2.—Aménagements d'atterrissage

Les premiers aménagements d'atterrissage dont disposa l'aviation civile au Canada furent principalement les aéroports municipaux ou ceux des aéro-clubs voisins des grands centres urbains et un grand nombre de têtes de ligne d'où les services commerciaux orientaient leur trafic, surtout vers les régions minières du nord. Un grand terminus de navigation aérienne a été aménagé à Saint-Hubert, à sept milles au sud de Montréal, avec tout ce qu'il faut pour répondre aux exigences de l'immigration, de la douane et des postes. Ces premiers aéroports formaient le noyau qui, à la suite de nombreuses additions et améliorations, est devenu la chaîne d'aérodromes qui constitue aujourd'hui la route aérienne transcanadienne. L'évolution de cette route de même que l'utilisation et l'expansion des aménagements d'atterrissage pour fins militaires durant la guerre 1939-45 ont modifié la condition et les aménagements de plusieurs anciens aéroports municipaux.

2.—Aéroports civils au Canada, 31 décembre 1944

Genre	Surface d'atterrissage			
	Terre seulement	Eau seulement	Terre et eau	Total
	nomb.	nomb.	nomb.	nomb.
Public.....	9	13	néant	22
Gouvernement fédéral.....	22	3	"	25
Intermédiaire.....	49	néant	"	49
Provincial.....	néant	7	"	7
Privé.....	4	16	"	20
Aéroports municipaux.....	8	3	2	13
Totaux.....	92	42	2	136

Sous-section 3.—Avions

La construction au Canada même des avions et du matériel d'aviation est essentielle au progrès de l'aviation. Avant la guerre, plusieurs fabricants construisaient des modèles d'avions convenant particulièrement au Canada, et un certain nombre de fabricants d'Angleterre et des Etats-Unis établissaient ici des succursales pour le montage et le service de leurs avions. Il existait aussi un certain nombre d'établissements pour la fabrication de trains d'atterrissage, spécialement à patins et à flotteurs, destinés à répondre aux exigences particulières du Canada. Durant la guerre, les établissements outillés pour la fabrication des avions et des pièces d'avion ont produit des avions militaires, et l'industrie s'est accrue de compagnies et d'établissements nouveaux. Les chiffres antérieurs à la guerre paraissent à la p. 627 de l'Annuaire de 1941.

Section 3.—Finances et employés

Sous-section 1.—Recettes et dépenses fédérales et autres

Les exigences civiles et militaires ont déterminé de profonds changements dans la position de l'aviation civile au Canada. Jusqu'à l'inauguration des services des Lignes aériennes Trans-Canada, l'aviation civile était développée principalement en vue d'assurer des services privés, commerciaux et administratifs aux régions les